

# La Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône et les communes de Gardanne, Gréasque et Meyreuil s'unissent pour mieux répondre aux besoins des familles



Service communication : Mâj 12/2021





# La Caisse d'allocations familiales des Bouches-du-Rhône et les communes de Gardanne, Gréasque et Meyreuil s'unissent pour mieux répondre aux besoins des familles

Le 17 décembre, la Caisse d'allocations familiales des Bouches du Rhône (Caf 13) et les communes de Gardanne, Gréasque et Meyreuil signeront une Convention territoriale globale (Ctg) : la Ctg du « Bassin minier ». Cette Convention, initiée par la Caf 13, a pour objectif de coordonner les actions de l'ensemble des acteurs du territoire pour offrir des services de meilleure qualité et plus adaptés aux besoins des familles de ces trois villes. La Convention, conclue pour 5 ans, porte sur l'ensemble des domaines d'action de la Caf qui assure une présence auprès des familles tout au long de la vie : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, amélioration du cadre de vie, insertion, handicap et accès aux droits.



## Qu'est-ce que la Ctg ?

La Ctg est désormais le cadre de référence du partenariat entre les Caf et les collectivités locales. Elle constitue un projet de territoire afin d'articuler les politiques familiales et sociales au service des familles.

L'usage des Ctg est généralisé par la Convention d'objectif et de gestion de la branche famille 2018-2022. Les Ctg portent sur l'ensemble des domaines d'intervention de la Caf afin de pouvoir mobiliser tous les leviers d'action sur un territoire. Elle renforce la coopération entre les acteurs sociaux pour favoriser efficacité et complémentarité des interventions. **Elle permet d'ajuster les politiques sociales « au plus près » des familles.**

À la fois stratégique et opérationnelle, la Ctg s'appuie sur un diagnostic co-construit par les partenaires pour identifier, sur le terrain, les vrais problèmes et dégager les enjeux du territoire. Outil de développement social, elle permet d'en déduire des plans d'action, d'en coordonner la mise en œuvre et d'en évaluer l'efficacité.



# La Convention Territoriale Globale « Bassin minier » : un projet social pour les familles de Gardanne, Gréasque et Meyreuil

La Ctg du « Bassin minier » permet aux communes de Gardanne, Gréasque et Meyreuil de porter un projet social pour leurs habitants et d'affirmer leurs ambitions sociales et familiales.

L'engagement dans la démarche de Convention territoriale globale montre la volonté des partenaires d'être à l'écoute des besoins des familles sur les questions sociales et familiales et de progresser dans la mise en œuvre des politiques publiques. Elle illustre leur conviction que le développement et l'attractivité d'un territoire passe par un investissement social de la part de tous les acteurs.

La signature de cette Ctg marque une nouvelle étape dans les relations entre les acteurs sociaux du territoire.

## Les enjeux et orientations stratégiques définis par les partenaires pour leur projet social sur le territoire Gardanne, Gréasque et Meyreuil

**Accessibilité aux services pour tous et inclusion numérique** : accompagner les publics les plus vulnérables dans l'utilisation des outils numériques afin de faciliter l'accès aux droits et le maintien des liens sociaux

**Adapter l'offre de services aux évolutions de la population, notamment en direction des familles les plus vulnérables** : prendre en compte les situations de fragilité et agir dans une logique préventive

**Coordonner les acteurs et services à l'échelle du territoire** : favoriser le travail en réseau pour une meilleure prise en compte des situations et orienter les publics vers l'acteur adapté

**Cohérence territoriale** : favoriser la mobilité intercommunale pour les familles afin de faciliter leur accès aux différents services

**Développer l'offre en direction des enfants et des jeunes** : renforcer la couverture de la population par des équipements et services petite enfance, enfance et jeunesse



8 698 foyers



19,5 %  
familles à bas revenus



13,2 %  
familles nombreuses

29 %  
familles monoparentales



373  
naissances en 2018

Habitants



- de 20 ans : 7 369  
+ de 60 ans : 7 256  
15 à 64 ans : 19 291

# Sur Gardanne, Gréasque et Meyreuil :

## Petite enfance



**1 031**  
enfants de - de 3 ans



**109**  
assistantes  
maternelles

→ 349 enfants gardés

**23** établissements dont :



**247** places de crèche  
**8** écoles maternelles  
**11** écoles élémentaires  
**3** collèges  
**1** lycée

## Logement



**13 781**  
logements

**42,5 %**  
des allocataires  
perçoivent une  
prestation logement



**1** quartier prioritaire  
(QPV) situé sur Gardanne



**1 226** personnes

**2 357 210 €**  
de prestations familiales



**5 985**  
allocataires

Les prestations familiales versées sont :

→ le seul revenu pour  
**10,6 %** des familles

→ la moitié des revenus pour  
**17,7 %** des familles

## Handicap

**6,7 %**  
des allocataires  
perçoivent l'AAH<sup>(1)</sup>

**2,8 %**  
des allocataires  
perçoivent l'AEEH<sup>(2)</sup>

Prestations de service versées  
par la Caf aux partenaires :

Animation de la vie sociale : **21 983 €**

Accueil du jeune enfant : **1 335 541 €**

Jeunesse : **236 007 €**

<sup>(1)</sup> Allocation adultes handicapés

<sup>(2)</sup> Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

## 4 actions prioritaires

1

### Créer un Relais Petite Enfance (RPE = ex-RAM) sur la commune de Gardanne

→ Structurer un réseau d'Assistant(e)s Maternel(le)s, orienter les parents vers les modes de garde adaptés à leurs besoins et les accompagner dans leur fonction d'employeur

2

### Créer des places de crèche (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant)

→ Adapter l'offre aux évolutions et spécificités du territoire en agrandissant les établissements existants et en en créant de nouveaux :

- Création d'une Micro-Crèche (Mic) sur le quartier Les Logis Notre Dames (Qpv) à Gardanne, agrandissement et extension du nombre de places (+ 7 berceaux) sur le Multi Accueil (Mac) La Farandole à Gardanne, création de Micro-Crèches (Mic) privées sur les communes de Gréasque et Meyreuil.

3

### Mettre en place des actions structurantes en direction de la jeunesse

→ Augmenter la capacité d'accueil des Accueils Collectifs de Mineurs en direction des enfants et des jeunes (centres aérés).

- Construire des locaux sur la commune de Gardanne dédiés pour accueillir 500 enfants de 3 à 12 ans, une augmentation de l'offre d'accueil de + 150 enfants à horizon 2024 et créer un accueil de jeunes sur la commune de Meyreuil en 2023 dont les locaux permettront une interaction Accueils Collectifs de Mineurs, Médiathèque et Maison du Bel Age.

→ Créer une plateforme jeunesse sur la commune de Gardanne destinée à l'accueil de jeunes, un réseau de partenaires acteurs dans le domaine de la jeunesse (permanences mission locale, centre d'information et d'orientation) et des activités ressources (école de musique, d'arts plastiques) ...

→ Créer une ludothèque sur la commune de Gréasque

4

### Créer un réseau d'acteurs autour des thématiques définies comme prioritaires : Petite Enfance, Jeunesse, Parentalité, Handicap

→ Structurer le travail en réseau en s'appuyant sur les actions et ressources existantes du territoire afin de capitaliser et partager les expériences menées.

# Les partenaires : La Caf 13

**209 430 SMIC**

injectés chaque mois sous  
forme de prestations

(Près de 3 milliards d'euros  
par an)



**481 219**

allocataires



**1 095 100**

personnes  
couvertes

(+ de la moitié de la population  
des Bouches-du-Rhône)

**202 millions d'€**

d'aides d'action sociale / an

Le Caf est le

**premier financeur**

des structures de la petite enfance



**117**

équipements de  
vie sociale agréés

**25 569 621 €**

pour le temps libre des  
enfants et des familles



## Une politique d'action sociale dynamique pour développer les services aux familles

Cette politique est définie au niveau local pour s'adapter aux spécificités de notre département, en cohérence avec des orientations nationales. Elle se décline sous forme d'aides directes aux familles, mais aussi et surtout, par des aides indirectes sous la forme de subventions ou de prestations de service en faveur des collectivités locales et des associations. L'objectif est de développer des équipements et services qui répondent aux besoins des habitants du département (*centres sociaux, places de crèches, centres de loisirs, lieux d'accueil enfant-parents, etc.*).

## Gérer et verser des prestations

La Caf 13 gère plus de 20 prestations légales (allocations logement, allocations familiales, etc.) dont des minima sociaux (Rsa, Aah). Le montant de ces prestations et leurs conditions d'attribution sont définis au niveau national. Au-delà de ce socle national, la Caf des Bouches-du-Rhône définit les aides qu'elle propose à ses allocataires en fonction des spécificités du département dans le cadre de la politique d'action sociale.

## Accompagner socialement les familles

La Caf 13 propose un accompagnement social individuel ou collectif aux familles avec enfant à charge. Cet accompagnement est destiné aux allocataires confrontés à des événements de vie susceptibles de déstabiliser l'équilibre de la famille (*naissance d'un enfant, décès d'un enfant ou d'un parent, une séparation...*).

La Caf des Bouches-du-Rhône (Caf 13) est un acteur central des politiques familiales et sociales dans le département. Elle porte une mission de service public dont la finalité est de soutenir les usagers du département dans toutes étapes de leur vie familiale et sociale.

Elle agit dans les domaines de :

- la petite enfance,
- l'enfance et jeunesse,
- la parentalité,
- le logement,
- la lutte contre les situations de vulnérabilité (*précarité, isolement, handicap*)

Elle intervient par la gestion et le versement de prestations, l'accompagnement social des allocataires et le soutien aux partenaires. Cette complémentarité des moyens permet une prise en charge globale des personnes, adaptée à la diversité des situations et des

## Les partenaires : Gardanne

**Gardanne est une ville active, populaire et solidaire située entre la Sainte-Victoire et la chaîne de l'Etoile.**

Elle présente aujourd'hui un paysage urbain marqué par une histoire industrielle plus que centenaire et un centre ancien qui a conservé son charme provençal.

Quatorzième commune des Bouches-du-Rhône, elle est placée au carrefour autoroutier de grandes villes comme Marseille et Aix-en-Provence distantes de 15 kilomètres.

La Ville a initié une reconversion. La fermeture de la mine et la restructuration de l'industrie chimique ont amené Gardanne à effectuer un tournant important en termes d'emploi et de diversification.

En effet, depuis 2006, aux 3 zones d'activité existantes sont venues s'ajouter une école d'ingénieurs en microélectronique, ainsi que 2 zones d'entreprise, accueillant des PME dans des domaines aussi variés que la mode, l'agro-alimentaire, l'optique, la mécanique de précision, etc.

Un grand site d'activité se développe actuellement au Puit Morandat avec la création envisagée de 1 000 emplois.

Mais elle garde donc son identité et son expertise conformément à l'ADN du Bassin minier.

Elle a ainsi su attirer de nouveaux habitants notamment des jeunes couples, grâce à une dynamique culturelle autant que sociale. En 3 ans, entre 2015 et 2018, la population est passée de 19 749 à 21 376 personnes. C'est une population qui rajeunit fortement avec un indice de vieillissement de 1 personne de 65 ans ou plus pour 73.3 habitants de moins de 20 ans.

Cette explosion démographique a donné lieu à de nombreuses réalisations, notamment en termes de logements, avec une moyenne de 135 logements par an.

L'éducation constitue également une priorité et Gardanne, en tant que "Ville amie des enfants" consacre des moyens importants aux 13 groupes scolaires et à leurs 2 068 élèves.

Enfin, à noter, que les Gardannais bénéficient d'un accueil et d'un accompagnement de proximité de qualité dans le cadre des politiques sociales notamment au travers du CCAS de la Ville par exemple. Un service de proximité et de cohésion sociale est également assuré par la Maison du droit et du Citoyen, présente sur le territoire qui œuvre au quotidien autour de trois axes : l'accès au droit, l'aide aux victimes et la prévention de délinquance.



## Les partenaires : Gréasque

La commune de Gréasque est située dans le Territoire du Pays d'Aix, au centre de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Elle est également au cœur de l'ancien bassin minier de Provence et a créé un pôle historique minier au Puits Hély d'Oissel.

### Un paradis pour les familles

La commune abrite l'un des collèges les plus importants du département (près de 940 élèves en septembre 2021), mais aussi une école élémentaire (274 élèves en septembre 2021) et une école maternelle (146 élèves). La commune dispose également d'une micro-crèche, d'une crèche familiale regroupant 6 assistantes-maternelles municipales et participe à un RAM intercommunal.

En outre, la commune offre des services périscolaires et extrascolaires, et dispose notamment d'un centre de loisirs implanté sur une colline boisée, à proximité immédiate de l'école maternelle. Elle organise aussi un Accueil Jeunes pour les 11-17 ans et a mis en place un Conseil Municipal des enfants et des jeunes qui regroupe 27 jeunes de 9 à 15 ans (14 filles et 13 garçons). Ainsi, pour les familles de Gréasque, l'offre de services de garde, d'accueil et d'animation est très large et fait du village un véritable petit campus dédié à l'enfance et à l'adolescence.

### Des situations familiales inégales

Le revenu médian des ménages est de 24 207 €, supérieur aux moyennes départementale et nationale. Cependant, ce chiffre masque certaines situations précaires. 11,1 % des familles sont fragiles, avec une part de familles monoparentales en forte hausse.

L'indice de vieillissement de la population est également supérieur à la moyenne du territoire.

### Une évolution maîtrisée du logement

Entre 2011 et 2016, le taux d'évolution du nombre de logements est de 1,4% sur Gréasque, contre 3,4% à Gardanne et 12% à Meyreuil. La commune comprend 1870 logements, dont 1695 résidences principales, avec une majorité de propriétaires (67%). Gréasque dispose de 216 logements locatifs sociaux (12%) et met en œuvre un Contrat de Mixité Sociale, en partenariat avec l'Etat.

### Une commune bien équipée

La commune de Gréasque comprend de nombreux équipements sportifs (gymnase, terrain de football, piste d'athlétisme, city stade, terrains de tennis et club house, maison des sportifs, skate parc, mur d'escalade, circuit VTT, parcours permanent d'orientation, parcours de santé, salle de danse, salle aménagée en dojo...) et culturels (médiathèque, salles de musique du Château, salle Galhuid équipée d'une scène, pôle historique minier).

### Une logique de projet

Les politiques communales en matière d'enfance et de jeunesse s'inscrivent dans une logique de projet depuis de nombreuses années. La commune a toujours adhéré aux dispositifs conventionnels proposés par l'Etat et la Caf. Elle a mis en place un PEDT dès 2013 et bénéficie d'un Contrat Enfance Jeunesse.

Elle a créé des Commissions extramunicipales, instances d'échanges et de concertation associant les familles aux politiques communales.

Elle souhaite développer de nouveaux partenariats à l'échelle de son bassin de vie pour développer les services aux familles dans une logique de mutualisation et de cohérence territoriale.

# Les partenaires : Meyreuil

**Situé à 11 km d'Aix-en-Provence et comptant 5 756 habitants, Meyreuil est constitué de trois hameaux principaux : le Chef-lieu, le Plan de Meyreuil, le Canet de Meyreuil.**

## CCAS

La ville dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui procède à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes handicapées, des personnes âgées et des personnes en difficulté. Le CCAS met en œuvre une action sociale générale et des actions spécifiques. Il exerce son action en liaison étroite avec les services et institutions publics et privés et peut mettre en place des moyens ou des structures de concertation et de coordination.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale : aide sociale générale, aide sociale aux personnes âgées et handicapées.

**Afin de répondre aux besoins des administrés et pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées isolées, la municipalité a mis en place un service gratuit à la disposition des personnes du troisième Age ou handicapées :**

- Aide pour les démarches administratives,
- Transport pour aller faire les courses,
- Accompagnement aux rendez-vous médicaux

## Conseiller Numérique France Services

Depuis ces dernières années, l'émergence des nouvelles technologies a entraîné l'apparition d'une fracture numérique particulièrement importante pour les seniors, exacerbée par la crise sanitaire liée à la covid-19 en 2020. Nombre de seniors meyreuillais ne parvient pas ou plus à suivre l'évolution des nouvelles technologies, soit par désintéressement mais aussi par peur de la nouveauté et de l'échec.

Interpellés de plus en plus fréquemment par une frange de la population laissée pour compte en matière numérique, la Municipalité a décidé de répondre à ce besoin pressent, avec l'aide de la Médiathèque et le CCAS.

Afin de rendre cette tranche de la population meyreuillaise autonome numériquement parlant, ainsi qu'une population plus jeune en manque de repères dans ce domaine, des ateliers d'initiation à la prise en main de tablettes numériques, renforcés par des ateliers thématiques sur tablette, ordinateur, smartphone sont mis en place gratuitement au sein de la Médiathèque. Les bénéficiaires sont soutenus dans leurs usages quotidiens du numérique, ils apprendront à analyser les informations données par le web, tout en protégeant leurs données, pour devenir autonomes dans toutes les démarches administratives et personnelles.

**Ainsi, le conseiller numérique accompagne gratuitement pour :**

- les usages quotidiens : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne...
- les usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants...
- la réalisation de démarches administratives en ligne

La signature de la Ctg du Bassin minier le 17 décembre 2021 entre les communes de Gardanne, Gréasque et Meyreuil va permettre une mutualisation des actions et ressources destinées à la population de notre territoire.



**CONTACT PRESSE : Alexandra Zebrowski**

[alexandra.zebrowski@cafarseille.cnafmail.fr](mailto:alexandra.zebrowski@cafarseille.cnafmail.fr)

04 88 57 30 49

